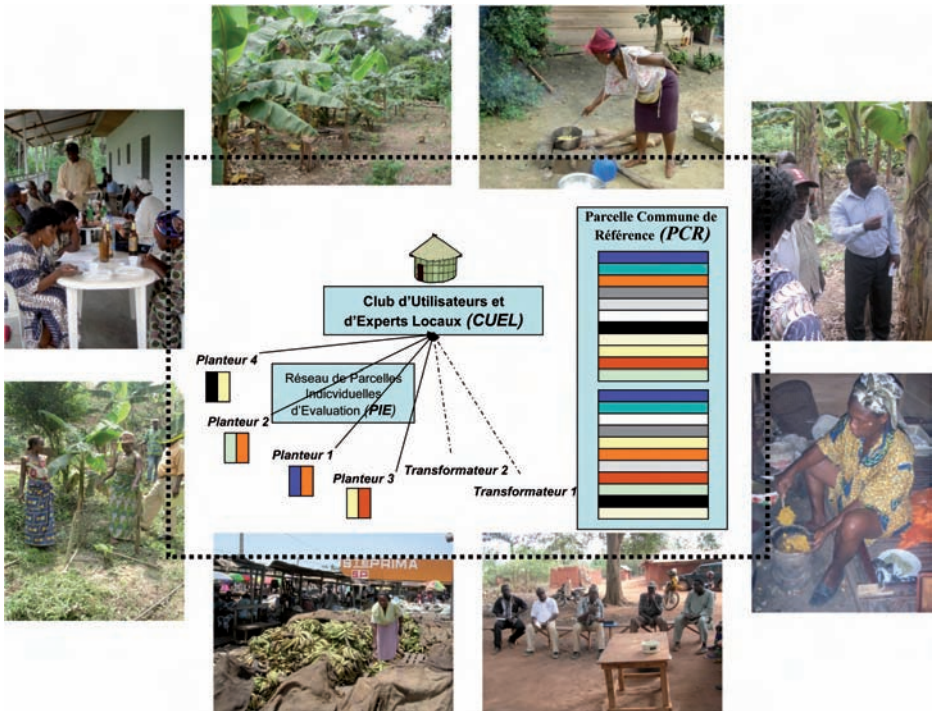


Fiche N°5



Le dispositif technique

Introduction

Une fois créé, le comité de pilotage de la PFIV (*fiche 3*) met sur pied le dispositif expérimental qui permet de répondre aux objectifs d'évaluation participative des variétés. En premier lieu, il élabore une liste d'experts dans les différents domaines d'activité concernés par la filière – dans le cas d'INNOBAP, la filière plantain - en lien avec le jeu de contraintes (*fiche 4*) et répondant aux critères de sélection des producteurs. Cette liste d'experts forme le club des utilisateurs et experts locaux (CUEL). En second lieu, il réunit ces experts pour les associer à la mise en place de la parcelle commune de référence (PCR) sur le site central de la plate-forme; il distribue également aux agriculteurs les semences (plants ou graines) des variétés que ceux-ci mettent en place sur leur exploitation dans les parcelles individuelles expérimentales (PIE).

Le club des utilisateurs et experts locaux (CUEL)

Le club des utilisateurs et experts locaux est constitué des personnes reconnues expertes par le comité de pilotage en matière de culture, transformation (*photo 13*) ou commercialisation, et capables d'évaluer le matériel génétique mis en place sur la plate-forme. Le CUEL réalise l'évaluation des variétés sous différents points de vues : agricole, économique, social.

La référence du CUEL est le document décrivant le jeu de contraintes (*fiche 4*). Ce document précis élimine les causes flagrantes de divergence d'intérêt, par exemple celles qui peuvent intervenir entre plusieurs opérateurs de même niveau qui poursuivent des objectifs contradictoires. Par exemple, de telles divergences pourraient se produire entre des intermédiaires qui approvisionnent en plantain le marché de Libreville et ceux qui approvisionnent une usine de chips).

En page suivante, le tableau 5.1 montre que le CUEL peut comprendre, suivant les cas, une large diversité de métiers liés la production, à la commercialisation et à la transformation. Le tableau 5.2 donne un exemple de critères retenus par le CP pour choisir les futurs membres du CUEL.



>> Photo 13. Restauratrice invitée au laboratoire du CARBAP (Djombé, Cameroun)

Tableau 5.1. Exemple de composition des CUEL des plates-formes du Gabon et de Guinée pour la sélection du plantain.

	Gabon		Guinée	
Numéro du jeu de contraintes*	JC5	JC6	JC7	JC8
Localisation	Oyem	Ntoum	Coyah	N'Zerekore
Composition du CUEL	Producteurs Transformatrices Restauratrices Commerçants Transporteurs Agronomes Socio-économistes Vulgarisateurs Facilitateur: IGAD	Producteurs Commerçants Transporteurs Agronomes Socio-économistes Vulgarisateurs Facilitateur : IGAD	Producteurs Restauratrices Commerçants Transporteurs Pépinéristes Agronomes Socio-économistes Vulgarisateurs Facilitateur :CRAGM	Producteurs Restauratrices Commerçants Transporteurs Agronomes Socio-économistes Vulgarisateurs Facilitateur : CRAGF

IGAD : institut gabonais d'appui au développement ; CRAGM : chambre régionale d'agriculture de Guinée maritime ; CRAGF : chambre régionale d'agriculture de Guinée forestière.

* : les quatre jeux de contraintes mis en œuvre, JC5 à JC8 sont décrits à l'annexe 4.1

Tableau 5.2. Exemple de critères de choix des futurs membres du CUEL proposés par les membres des comités de pilotage de Ntoum et d'Oyem, pour le plantain (Gabon, mars 2006).

N'Toum	Oyem
<ul style="list-style-type: none"> • Etre volontaire pour participer au projet • Etre disponible • Disposer d'une parcelle au moment de la plantation des PIE • Disposer d'une unité de transformation • Etre un expert dans un des domaines de la filière banane • Respecter les autres partenaires • Disposer d'un espace de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une expertise dans un maillon de la filière plantain • Etre disponible • Disposer à conduire une activité dans le CUEL pendant le projet • S'engager dans la réussite du projet • Etre sérieux • Respecter les autres • Etre ouvert à la discussion • Avoir un esprit d'équipe

Le réseau des agriculteurs individuels

Le CUEL comprend une vingtaine de producteurs individuels. Ces agriculteurs forment un réseau d'une grande importance. Ils mettent en place les parcelles individuelles expérimentales (PIE) avec l'objectif d'évaluer le comportement des variétés en milieu réel.

Pour éviter de transformer ces producteurs en expérimentateurs auxiliaires de la recherche, il faut que les parcelles PIE ne nécessitent pas plus de travail qu'une parcelle normale : petite taille, dispositif simple sans

considération statistique, pas de soin particulier. La photo 14 illustre une telle parcelle. Elle reçoit les mêmes soins que les autres et la personne qui l'a plantée peut l'observer très fréquemment et faire des remarques sur son comportement.

C'est pourquoi chaque PIE contient peu de traitements ou de variétés à tester (maximum trois), et elle évite les contraintes classiques des dispositifs expérimentaux. Cette simplicité du dispositif PIE ne permet d'estimations quantitatives que si le réseau comprend un grand nombre de parcelles.

Toutefois, le nombre et la diversité des PIE doit être représentative du milieu de



>> Photo 14. La PIE d'une productrice de Zé (Bénin)

culture ciblé par la plate-forme et son jeu de contraintes. Le nombre de PIE doit être calculé pour que chaque traitement ou variété soit présent chez au moins 5 ou 6 producteurs. Avec une dizaine de variétés de plantains, il a fallu faire appel à une vingtaine de planteurs disposant chacun de 3 variétés différentes représentées par 5 à 10 plantes.

Les autres professionnels

Les autres membres du CUEL ont une compétence liée à une fonction ou à un des métiers de la filière. Leur nombre peut être inférieur à celui des planteurs, pour deux raisons :

- parce qu'ils sont en proportion généralement moins nombreux que les planteurs ;

- parce que le milieu dans lequel ils évoluent est moins variable et plus maîtrisé que celui des planteurs. Bien choisis, notamment par rapport au nombre de personnes qu'ils touchent dans leur activité professionnelle, un petit nombre de commerçants ou de transformateurs peut suffire pour connaître les goûts et les préférences des utilisateurs visés par la plate-forme (photo 15).



>> Photo 15. Commerçante de plantain au marché de Libreville (Gabon)

Le site de la parcelle commune de référence (PCR)

Le dispositif physique d'une PFIV comprend la parcelle commune de référence (PCR) et un lieu de réunion. L'ensemble est géré par le comité de pilotage, suivant les règles négociées au départ (*fiche 3*). Même si le site est sommairement aménagé, il permet d'accueillir les réunions et les ateliers d'évaluation, y compris en cas de pluie. Les participants doivent pouvoir s'y retrouver au calme et à l'abri pour leurs travaux et discussions. Le tableau 5.3 donne l'exemple de critères énumérés par un comité de pilotage pour choisir un site.

La parcelle commune de référence est la vitrine de l'expérimentation en cours, et elle fournit aussi les produits qui seront utilisés pour les dégustations et les tests culinaires (*photo 16*). Cette vitrine doit faciliter l'énoncé des observations que les planteurs ont réalisées dans leurs parcelles individuelles.

Le matériel génétique à évaluer est installé et entretenu sur la parcelle commune de référence par les membres du club des utilisateurs et experts locaux et du comité de pilotage. Ils prennent en charge, directement ou indirectement, les travaux cultureux. En cours de culture et à la récolte, les membres du CUEL se réunissent pour réaliser les évaluations communes.



>> Photo 16. Une PCR (Ntoum, Gabon)

Tableau 5.3. Exemple de critères de choix d'un site, pour le plantain (Kombé et Ambam, Cameroun, mars 2006).

Kombe	Ambam
<ul style="list-style-type: none">• Site accessible (au bord de la route)• Le propriétaire du site donne une assurance morale que la parcelle appartient à la PFIV• Proximité de salle de réunion• Précédent culturel : jachère d'au moins deux ans, ou mieux forêt• Main-d'œuvre disponible facilement• Pente faible• Risque faible de vol de régimes• Absence de cuirasse en sous-sol• Au milieu des villageois	<ul style="list-style-type: none">• Proche d'une salle de réunion• Possibilité d'irriguer• Sol représentatif de la région

Conclusion : naissance de la plate-forme

C'est la mise en terre ou la plantation, par les membres du club des utilisateurs et experts locaux et du comité de pilotage, des variétés à tester dans la parcelle commune et la distribution des semences aux agriculteurs individuels qui marquent la véritable naissance de la plate-forme. Ce moment est symbolique puisqu'il matérialise des liens de solidarité par l'échange d'une part entre le dispositif de base et le réseau des agriculteurs, et d'autre part entre le club des utilisateurs et experts locaux et le comité de pilotage.